



## Comité technique d'administration centrale du 15 janvier 2016 – déclaration de la CGT

Notre comité technique d'administration centrale est réuni aujourd'hui pour traiter de sujets dont nous avons vu une partie en comité technique du SG il y a quelques jours. En revanche, des points dont nous avons demandé l'inscription (RIFSEEP, écrêtements, télétravail) ont été repoussés à une date ultérieure, pour des raisons que Mme Avezard a pris la peine d'expliquer, ce dont nous la remercions, sans toutefois nous en satisfaire. La CGT vous demande une meilleure concertation pour la fixation des dates et des ordres du jour de nos réunions.

En effet, la CGT n'entend pas limiter son rôle à apparaître chaque fois que l'administration a besoin d'une consultation formelle du comité technique pour faire passer ses réorganisations récurrentes - quel que soit d'ailleurs le vote des élus du personnel - et à disparaître à la demande quand l'administration n'a plus besoin d'elle.

L'avis des représentants du personnel devrait d'ailleurs être mieux entendu, y compris sur les réorganisations. Nous allons aujourd'hui parler du projet de réorganisation de la DRH. La présentation qui en a été faite, au CT du SG récemment, nous confirme la justesse des arguments de toutes les organisations syndicales qui s'étaient opposées – vainement - à la réorganisation de 2011. Nous avons remis en cause le cloisonnement des sous-directions et la taylorisation des tâches, facteurs à la fois de perte d'efficacité et de dégradation des conditions de travail. À la CGT, nous sommes heureux d'apprendre – enfin – que nous avons raison. Et amers de constater que 5 ans ont été perdus en qualité de vie au travail pour de nombreux agents de la DRH, tandis que le niveau des prestations de celle-ci a considérablement baissé.

Il est vrai que la régression est à l'ordre du jour dans de nombreux domaines :

- les effectifs de l'administration centrale baissent de 3% tous les ans,
- les mesures catégorielles diminuent de moitié au même rythme,
- les primes 2015 n'ont donc pas augmenté,
- avec le point d'indice bloqué et l'augmentation des cotisations de retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2016, de nombreux agents ont vu leur salaire baisser. Quelle motivation, juste après la COP 21 qui leur a demandé tant de travail !

M. le Secrétaire Général, s'il était présent, nous répondrait sans doute ce qu'il a répondu avec humour à la CGT lui faisant remarquer, au dernier comité technique du SG, la diminution des espaces de travail en Tour Séquoia et bientôt dans l'Arche Sud : «C'est le progrès». Cette réponse traduit une grande profondeur d'analyse. Car il est vrai que dans notre société d'inégalités croissantes, le changement – qui devrait être facteur d'amélioration – va vers la régression, sauf pour une minorité de plus en plus réduite. Jusqu'au moment où ça craque. Et il est alors un peu tard pour s'étonner, pour s'indigner qu'une chemise soit arrachée à Air France ou que des cadres dirigeants de Goodyear aient été «séquestrés» (comme disent les médias) 2 petits jours. Nous, à la CGT, nous soutenons nos camarades condamnés à 9 mois de prison ferme alors qu'ils luttent pour leurs emplois, tandis que ceux qui prennent en otages et détruisent des milliers de vies pour plus de profits ne sont pas condamnés, ni même poursuivis. Nous sommes sûrs d'une chose : cela n'empêchera pas les luttes, bien au contraire, car les salariés ont de vraies raisons de se battre et il n'est pas possible de les mettre tous et toutes en prison... ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.

Nous en profitons pour appeler tous nos collègues – élus du personnel ou représentants de l'administration de l'autre côté de la table – à participer à la journée de mobilisation du 26 janvier prochain, avec grève et manifestation. Parce que travailler plus et gagner moins, chaque année depuis des années, ce n'est pas normal.